GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, télésiège, téléski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Lisière des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite inférieure des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir d'eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de porcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)
Résineux
(aucune essence compagne prédominante) R
à sapin et/ou épinette blanche R (B)
à épinette noire et/ou épinette rouge R (C)
à pin blanc et/ou pin rouge R (Pb)
à pin gris R (Pg)
à pin rouge R (Pr)
à thuya (cèdre) R (T)
à mélèze R (M)
(plantation) R (P)
Pessière
(épinette noire et/ou l'épinette rouge occupent plus de 75% de la pente-mère) E
(aucune essence compagne prédominante) E (C)
à thuya (cèdre) E (T)
à mélèze E (M)
à sapin E (S)
à pin blanc et/ou pin rouge E (Pb)
à pin rouge E (Pr)
à pin gris E (Pg)
à mélèze E (M)
(plantation de épinette blanche) E (P)
(plantation de épinette rouge) E (P)
(plantation de épinette noire) E (P)
Sapinière (le sapin et/ou l'épinette blanche occupent plus de 75% de la pente résineuse) S (S)
(aucune essence compagne prédominante) S (S)
à thuya (cèdre) S (T)
à épinette noire et/ou épinette rouge S (C)
à pin blanc et/ou pin rouge S (Pb)
à pin rouge S (Pr)
à pin gris S (Pg)
à mélèze S (M)
(plantation de sapin baumier) S (P)
Pinède à pin blanc
avec pin rouge Pb (Pr)
(le pin rouge et/ou le pin rouge occupent plus de 75% de la pente résineuse) Pr (Pr)
(aucune essence compagne prédominante) Pb (P)
avec thuya (cèdre) Pb (C)
avec épinette noire et/ou épinette rouge Pb (C)
avec mélèze Pb (M)
avec sapin Pb (S)
avec pruche Pb (Pr)
(plantation de épinette blanche) Pb (P)
(plantation) Pb p
Pinède à pin rouge
(le pin rouge occupe plus de 75% de la pente résineuse) Pr (Pr)
(aucune essence compagne prédominante) Pr (P)
avec thuya (cèdre) Pr (C)
avec épinette noire et/ou épinette rouge Pr (C)
avec mélèze Pr (M)
avec sapin Pr (S)
avec pruche Pr (Pr)
(plantation) Pr p
Pinède à pin gris
(le pin gris occupe plus de 75% de la pente résineuse) Pg (Pg)
(aucune essence compagne prédominante) Pg (P)
avec thuya (cèdre) Pg (T)
avec épinette noire et/ou épinette rouge Pg (C)
avec mélèze Pg (M)
avec pin rouge Pg (Pr)
avec pin blanc et/ou pin rouge Pg (Pb)
avec sapin Pg (S)
avec épinette noire et/ou épinette blanche Pg (E)
(plantation de pin sylvestre Pg s
Cédrière
(le thuya occupe plus de 75% de la pente résineuse) T (T)
(aucune essence compagne prédominante) T (P)
à épinette noire et/ou épinette rouge T (C)
à mélèze T (M)
à pin blanc et/ou pin rouge T (Pb)
à pin gris T (Pg)
à pruche T (Pr)
à sapin et/ou épinette blanche T (S)
(plantation de thuya) T (P)
Pruchière
(la pruche occupe plus de 75% de la pente résineuse) Pr (Pr)
(aucune essence compagne prédominante) Pr (P)
à thuya (cèdre) Pr (T)
à épinette noire et/ou épinette rouge Pr (C)
à mélèze Pr (M)
à pin blanc et/ou pin rouge Pr (Pb)
à pin gris Pr (Pg)
à sapin Pr (S)
à sapin et/ou épinette blanche Pr (E)
(plantation de mélèze européen) Pr (M) e
(plantation de mélèze japonais) Pr (M) j
(plantation de mélèze laricin) Pr (M) L

MÉLANGÉS (groupements en sous-groupements)
Feuillus d'essences intolérantes avec pin gris F (Pg) F (Pg)(P)
" " " " avec pin blanc F (Pb) F (Pb)(P)
" " " " avec pin rouge F (Pr) F (Pr)(P)
" " " " avec sapin F (S) F (S)(P)
" " " " avec bouleau jaune F (J) F (J)(P)
Bétulaie à bouleaux blancs avec épinette noire ou rouge BB (C) BB (C)(P)
" " " avec épinette noire ou rouge BB (C) BB (C)(P)
" " " avec pin blanc BB (Pb) BB (Pb)(P)
" " " avec pin rouge BB (Pr) BB (Pr)(P)
" " " avec sapin BB (S) BB (S)(P)
Bétulaie à bouleaux jaunes avec pin blanc BJ (Pb) BJ (Pb)(P)
" " " avec pin rouge BJ (Pr) BJ (Pr)(P)
" " " avec sapin BJ (S) BJ (S)(P)
Peupleraie avec sapin Pe (S) Pe (S)(P)
" avec pin blanc Pe (Pb) Pe (Pb)(P)
" avec pin rouge Pe (Pr) Pe (Pr)(P)
" avec épinette noire ou rouge Pe (C) Pe (C)(P)
" rouge (résineux) Pe (R)
Cédrière marécageuse CM (T) CM (T)(P)
Cédrière régénérée CR (T) CR (T)(P)
" à pin blanc CR (Pb) CR (Pb)(P)
" à pin gris CR (Pg) CR (Pg)(P)
Mélangés d'en haut tolérants sur station humide MFh MFh (P)

FEUILLUS (groupements)
Feuillus
" d'essences intolérantes F
" d'essences tolérantes F
" sur station humide F
" (plantation) F
Bétulaie à bouleaux blancs BB
" à bouleaux jaunes BJ
Peupleraie Pe
Cédrière rouge CR
Frênière
" à bouleaux blancs Fr (B)
" à bouleaux jaunes Fr (J)
" à peuplier Fr (P)
" à feuillus d'essences intolérantes Fr (F)
" à feuillus d'essences tolérantes Fr (F)
Plantation de feuillus
de bouleaux jaune Pe (J)
de peuplier Pe (P)
de peuplier hybride Pe (H)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Julinée

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (aérienne)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en dégrader
Coupe partielle par bandes
Coupe partielle plus épidémie légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlé partiel

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale
Chablis
Chablis total
Épidémie sévère
Feuillus
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES/HA
0 (sans)	0-30 sms
30 "	31-50
50 "	51-80
80 "	81-100
100 "	101-120
120 "	121 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (sms)	30-70 (sms)
30-20 "	30-50 "
20-50 "	50-80 "
50-100 "	80-100 "
100-120 "	100-120 "

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune inéquienne (Peuplé dominante de feuillus intolérants, majorité des tiges entre 0 et 30 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 80 ans.
Vieille inéquienne (Peuplé dominante de feuillus intolérants, majorité des tiges entre 50 et 120 ans. Autres peuplements, majorité des tiges sont plus de 80 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	*
Forte	61 à 90 %	**
Extrême	91 et plus	***

Signalisation exécutée de pentes > 31 %
N.B. Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1 (0m-7m)	2 (7m-13m)	3 (13m-19m)	4 (19m-25m)	5 (25m-31m)	6 (31m+)
A 90%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 70%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 50%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO FOREST EXÉCUTÉE PAR: NOM D'ING FOR / SIGNATURE
CARTO FOREST EXÉCUTÉE PAR: NOM D'ING FOR / SIGNATURE

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1C3 ou 9 C 1 ou 88 01
9 = densité
C = densité de perte
1 = classe de perte
88 = classe d'âge
01 = groupe de l'origine
C = perturbation
1 = classe de hauteur
9 = classe de densité
88 = classe de densité
01 = type de couvert

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 3
Unité de gestion 34
Unité d'aménagement -1
Unité de sondage 000 00 20*
Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique
Bassin primaire 206 00
Bassin secondaire
Unité de gestion privée 314
Municipalité 27 07 0*
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle *
Région écologique 4 a *
M.E.C. 345 L'AMIANTE *
* Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour en identifier et les localiser.

Photographie aérienne : 1979
Carte forestière { Année de publication : 1982
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1 /10/82
Déclinaison magnétique : 18° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

21-L-5	21-L-6	21-L-7	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
21-L-4	21-L-3	21-L-2	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
21-L-13	21-L-14	21-L-15	

50,000 AGRANDI

21 L/3 N.O.

ORIGINAL A LA NUMÉRISATION

FORÊT PRIVÉE UG 34 23/10/87

Dépôt légal - 2e trimestre 1983